

Dossier D'inscription

Il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription à remplir sur place selon les modalités suivantes :

- FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE : renseignements famille et enfant inscrit (sauf pour les enfants déjà inscrits aux mercredis éducatifs),
- FICHE SANITAIRE (sauf pour les enfants déjà inscrits aux mercredis éducatifs),
- FICHE INSCRIPTION « VACANCES de printemps 2021 » avec le(s) jour(s) choisis qui doit être impérativement complétée et signée par vos soins au moment de l'inscription.

PERMANENCE D'INSCRIPTION

**Le Samedi 2 octobre 2021
De 9h00-12h00**

A l'espace Claudine GERARDIN, 40 rue Joliot Curie 54840 MESSEIN

Pièces à fournir

Pour inscrire vos enfants à ces permanences, vous munir :

- Justificatif du barème de tarifications familiales :
 - Allocataires CAF : L'attestation de droit (année 2021) CAF où figurent le ou les enfants avec indication du quotient familial.
 - Non-allocataires CAF : L'attestation de la carte vitale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie où figurent le ou les enfants (pour justifier le régime auquel vous appartenez) + justificatifs pour le quotient familial.
- Carnet de santé et/ou vaccinations pour mettre à jour la fiche sanitaire (si elle est en notre possession), ou pour la compléter sur place (obligatoire pour chaque enfant).
- Règlement du séjour obligatoire à l'inscription : chèque (à l'ordre des Francas) ou espèces. Les chèques vacances sont acceptés pour les accueils de loisirs.

Les Francas de Meurthe-et Moselle
6/8, Allée de Mondorf-Les-Bains
54500 Vandoeuvre-Lès-Nancy
Tel: 03 83 29 37 23 - Fax: 03 83 33 11 71
Mail: contact@francas54.org



les francas

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF
DE MESSEIN



De 3 à 12 ans

VACANCES AUTOMNE



Du Lundi 25/10/2021 au Vendredi 5/11/2021

Accueil possible de 7h30 à 18h30

Activités de 9h00 à 17h00

FÉDÉRATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

«Eduquer pour demain: s'engager pour donner plus de sens à l'action éducative locale !»

Lieu et horaires

Espace Claudine GERARDIN,
40 rue Joliot Curie
54840 MESSEIN
Horaires :
Activités de 9h00 à 17h00
Accueil possible de 07H30 à 18h30

Fonctionnement

Formule journée.
Avec repas et goûter fourni.
Si vous désirez que votre enfant (+ 8 ans) rentre seul à votre domicile après le centre, il faudra obligatoirement nous fournir une autorisation écrite.
Pour toute demande d'accueil d'un enfant en situation de handicap, se renseigner auprès de la direction. En cas d'absence partielle ou totale non signalée, l'intégralité du séjour sera due.
Ou possibilité d'une formule en demi-journée avec ou sans repas.

Tranche D'âges

Age : De 3 ans (révolus) à 12 ans (dans l'année civile).

Equipe d'encadrement

L'équipe d'animation est diplômée ou en cours de formation BAFA
La Direction est assurée par :
- Marion DURAND
m.durand@francas54.org

Objectifs éducatifs du centre

Les Vacances, un autre temps éducatif !

Les **vacances** sont un **temps fort d'éducation** pour les enfants.

Elles sont propices au **jeu**, à la **découverte** et à l'**initiation** à de nouvelles activités, au **départ** ou à la **rencontre de l'autre**, des autres

Les centres de loisirs éducatifs sont des espaces de vacances où toutes ces expériences qui font grandir et permettent de s'épanouir peuvent se vivre avec des équipes d'animation formées et engagées.

Ainsi, au centre de loisirs éducatif, les enfants s'impliquent collectivement dans des projets et des activités qui permettent de pratiquer et de jouer ensemble, de rencontrer et de découvrir l'Autre et des cultures, de se rassembler et de participer à la vie du centre, de la commune, de partir et de s'ouvrir au Monde, de coopérer et d'agir avec d'autres enfants, des adolescents des adultes, des personnes âgées.

Avec les centres de loisirs éducatifs des Francas, les enfants et les adolescents sont des **acteurs** de leurs loisirs, de leur territoire, de leurs vacances !

Semaine 1 : Dans le monde des dinos

(Initiation à l'archéologie, création de fossile, fabrication œuf de dinos, Chasse aux Dinos, fabrication d'un volcan en éruption....)

Semaine 2 : HALOWEEN

(Défilé de monstres, fabrication de déguisement, soupe à la grimace, atelier cuisine....)

Tarifications des familles (aides CAF et communes déduites)

GRILLE TARIFAIRE			FORMULE JOURNEE
			Avec repas
HABITANTS MESSEIN	Ressortissants régime général et Fonctionnaires salariés de l'Etat	Quotient Familial < à 800 €	16,00 €
		Quotient Familial de 801 à 1500 €	18,00 €
		Quotient Familial > à 1500 €	20,00 €
	AUTRES REGIMES		24,00 €
EXTERIEURS MESSEIN	Ressortissants régime général et Fonctionnaires salariés de l'Etat	Quotient Familial < à 800 €	21,00 €
		Quotient Familial de 801 à 1500 €	24,00 €
		Quotient Familial > à 1500 €	25,00 €
	AUTRES REGIMES		29,00 €

- Famille dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier, SNCF, RATP, EDF-GDF) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.

- Famille dont les deux parents sont ressortissants du régime général qui ne perçoivent pas des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier, SNCF, RATP, EDF-GDF), fournir l'avis d'imposition 2019.

- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.

Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2021 ou une attestation carte vitale où figurent le ou les enfants bénéficiaire(s).